

# Projet d'établissement 2012 - 2015

## Préambule :

Le projet d'établissement du Collège Français Bilingue de Londres est l'expression de la politique éducative mise en œuvre au sein de l'établissement, pour les 3 prochaines années dans le respect des programmes de l'Éducation Nationale, des orientations de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger et des spécificités des établissements britanniques implantés dans Londres. L'objectif général de ce projet s'exprime dans la recherche constante et permanente d'une meilleure efficacité des actions d'enseignement et d'éducation à l'égard des élèves, dont les profils sont divers.

Il s'appuie sur un diagnostic partagé des forces, faiblesses et potentialités de l'établissement. Les membres de la communauté éducative s'investissent dans de nombreux projets qui participent à l'image positive de l'établissement ; il s'agit de les mettre en cohérence, de fixer les priorités et d'accompagner les personnels pour que l'action collective soit clairement identifiée et valorisée. Les réalisations déjà présentes durant la première année d'existence du CFBL constituent un appui important sur lequel les actions proposées se développeront.

## 4 Axes sont proposés :

1. Former les élèves au plurilinguisme dans un contexte européen
2. Accueillir et Accompagner les élèves dans leurs diversités linguistiques, scolaires, et culturelles
3. Promouvoir un environnement épanouissant favorable à la performance scolaire et à l'éducation à la citoyenneté.
4. Communiquer efficacement entre membres de la communauté scolaire

## Présentation de l'établissement.

CFBL est une école française installée à Londres, au cœur d'une grande métropole internationale et multiculturelle, qui bénéficie d'une densité scolaire et universitaire exceptionnelle. L'établissement regroupe à la fois une école élémentaire scolarisant les élèves de la grande section de maternelle au CM2 et des classes de collège.

Les élèves de la section élémentaire suivent un enseignement bilingue français/anglais à parité horaire, dispensé par une équipe enseignante organisée en binômes franco-britanniques.

Les élèves de la section secondaire préparent le DNB tout en bénéficiant d'un enseignement renforcé de la langue anglaise dans certaines disciplines : Arts, Musique, EPS, Histoire.

*Scolarisant à ce jour 346 élèves en primaire et 232 élèves en secondaire, il pourra accueillir à terme 700 élèves au total.*

### Structure pédagogique primaire

Niveaux	Nombre de divisions	Effectifs maximums
Grande section de maternelle	2	50
Cours préparatoire	2	50
Cours élémentaire 1 <sup>ère</sup> année	2	60
Cours élémentaire 2 <sup>ème</sup> année	2	60
Cours moyen 1 <sup>ère</sup> année	2	60
Cours moyen 2 <sup>ème</sup> année	2	60
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>340</b>

### Structure pédagogique secondaire

Niveaux	Nombre de divisions	Effectifs maximums
6ème	3	90
5ème	3	90
4ème	3	90
3ème	3	90
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>360</b>

## Historique.

Dès son arrivée en 2008, l'Ambassadeur de France, Monsieur Maurice Gourdault-Montagne ouvre le plan école sous la direction de Laurence Auer et Michel Monsauret respectivement conseillère culturelle et conseiller culturel adjoint. Ce plan école a pour mission de trouver les moyens de répondre à l'importante demande de scolarisation d'élèves français ou bi nationaux résidents sur Londres tout en soulageant le lycée Charles de Gaulle d'une trop forte demande d'inscriptions.

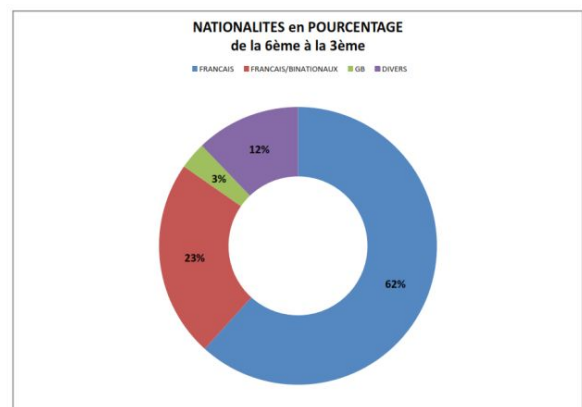
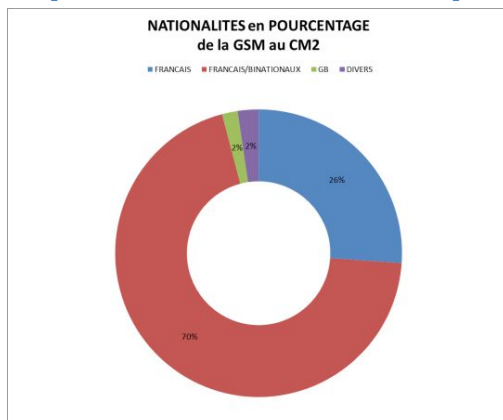
L'aboutissement des nombreuses séances de travail est l'acquisition du site du Kingsway College à Camden, garantie par le trust de l'ambassade. Un financement innovant se met alors en place avec la création d'une association à but non lucratif : le French Education Property Trust (FEPT) qui a financé le reste de l'acquisition et des rénovations et qui loue le site à l'école avec l'aide de la garantie d'état qui a été accordée en Avril 2010.

Le site de ce nouvel établissement se situe à Kentish Town au nord-ouest de Londres au 87 Holmes Road, NW5 1AX, dans le quartier de Camden.

Le bâtiment est classé aux monuments historiques de Camden. Il a été construit en 1874 par l'architecte Edward Robert Robson pour plus de 1000 élèves à l'époque.

Le CFBL a ouvert ses portes le 16 septembre 2011

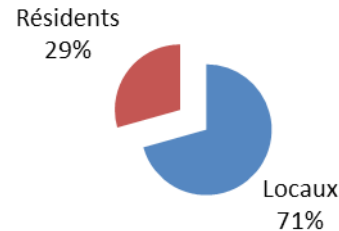
## Répartition des élèves par nationalités :



VOLUME HORAIRE TOTAL HEBDOMADAIRE  
D'ENSEIGNEMENT DANS LE PRIMAIRE PAR  
PERSONNELS LOCAUX ET RESIDENTS



VOLUME HORAIRE TOTAL HEBDOMADAIRE  
D'ENSEIGNEMENT DANS LE SECONDAIRE PAR  
PERSONNELS LOCAUX ET RESIDENTS



### Points forts :

- Peu de faits de violence ou d'incivilités
- Investissement important de la communauté éducative
- Participation active de la communauté parentale
- Locaux rénovés et agréables
- Équipements informatiques performants et conséquents
- Salles spécialisées
- Proximité des transports en commun
- Établissement à taille humaine
- Communauté scolaire multiculturelle et multilingue

### Points faibles :

- Aucun équipement sportif sur le site de l'établissement
- Trop forte densité d'élèves
- Manque de modularité et de polyvalence des espaces
- Établissement excentré, trop éloigné des domiciles de nombreux élèves
- Hétérogénéité linguistique des élèves des sections élémentaires et secondaires
- Soutien aux élèves en difficultés insuffisant
- Méconnaissance des programmes et de l'enseignement français par les enseignants anglophones.
- Diversité des attentes et des projets de la communauté parentale

### **Le projet de zone ZENO. Rappel :**

L'ambition à travers des axes prioritaires est de garantir pertinence et cohérence des réponses locales apportées au regard des évolutions souhaitées par la zone.

Ces axes témoignent à leur manière de ce que nous souhaitons atteindre en termes de transformations concrètes dans les trois années à venir.

Ils indiquent la cible. Les chemins pour y parvenir peuvent varier en fonction des réalités, cultures, histoires et pratiques locales. Les projets d'établissement, pour une partie, sont alors les révélateurs de ces adaptations au local.

Trois axes prioritaires :

1. Former les élèves au plurilinguisme dans un contexte européen
2. Accompagner les élèves dans leur diversité
3. Éduquer les élèves à la citoyenneté

## **Axe 1 - FORMER LES ELEVES AU PLURILINGUISME DANS UN CONTEXTE EUROPEEN**

### **1.A - Former les élèves au plurilinguisme**

#### Au premier degré

- Développer les classes bilingues à parité horaire et les classes à dispositif renforcé en langue sous la forme la plus appropriée au contexte local
- Mettre en œuvre des épreuves de validation du niveau atteint par les élèves en langues (compétences linguistiques – compétences disciplinaires) au terme de la scolarité à l'école primaire (CM2),
- Mettre en œuvre des épreuves d'évaluations intermédiaires des acquis des élèves sans les domaines linguistiques en CE1,
- Construire un schéma opératoire des parcours scolaires en langues des élèves en primaire,
- Utiliser le schéma produit et les résultats des évaluations pour mieux communiquer en direction des parents sur les processus d'apprentissage mis en œuvre et les résultats obtenus.

#### Interdégrés

- Prendre en compte les acquis des élèves en langues dès le démarrage de la classe de 6ème pour permettre la mise en place de groupes de compétences prenant appui sur les résultats des évaluations CM2.

#### Au Second degré

- Mettre en place des DNL dès la classe de 6ème intégrées à l'emploi du temps et en fonction d'horaires définis par chaque établissement en lien avec les situations locales et les dispositifs déjà existants,
- Mettre en place un schéma opératoire des parcours de formation en langues en vue d'une meilleure lisibilité de l'ensemble du dispositif,
- Utiliser le schéma produit et résultats des certifications pour mieux communiquer en direction des parents.

### Les certifications dans le second degré

- Mettre en place des certifications de niveau B1/A2 au collège,
- Mettre en place des certifications de niveau C1/B2 au lycée pour les langues vivantes enseignées depuis au moins la 6ème,
- Mettre en place des certifications de niveau B2/B1 au lycée pour les langues vivantes enseignées depuis la 4ème,
- Ouverture de sections européennes et d'OIB

En référence à ces objectifs les critères d'évaluations suivants ont été retenus :

### Au niveau du premier degré

- Résultats des évaluations nationales,
- Résultats des évaluations CE1 - CM2 menées dans la zone (compétences linguistiques - compétences disciplinaires).

### Au niveau du second degré

- Nombre de certifications - collège,
- Nombre de certifications - lycée,
- Rapport nombre d'élèves présentés / nombre d'élèves ayant réussi,
- Pourcentage de réussite,
- Mise en place de DNL,
- Mise en place d'ECL,
- Existence d'un schéma opératoire

## **1.B - Favoriser le français comme langue de scolarisation**

Cette priorité est essentielle pour les raisons suivantes :

- Maintenir et renforcer l'utilisation du français comme langue permettant d'aborder les compétences et la compréhension du monde (instrument privilégié de formation des esprits),
- Relayer l'un des objectifs majeurs développés par l'AEFE dans son ensemble de réseaux répartis dans le monde,
- Anticiper des évolutions dans la zone liée à la situation diverse des établissements et le développement des classes bilingues.

Pour toutes ces raisons :

- Privilégier et renforcer les dispositifs existants en associant temps de classe - hors classe à travers des projets explicites dans le projet d'établissement,
- Favoriser la prise en charge par des équipes en lien avec une dynamique de projets et prenant appui sur un référent clairement identifié.



## **Axe 2 - ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS LEUR DIVERSITE**

- Engager et renforcer les pratiques professionnelles permettant de développer une logique de compétences prenant appui sur la mise en œuvre du socle commun des connaissances et des compétences et les résultats des évaluations obtenues, notamment dans le premier degré. Cet objectif vise prioritairement le fonctionnement du collège,
- Les efforts engagés dans les autres cycles sont à maintenir et à renforcer,
- Mettre en place des situations d'évaluations cohérentes privilégiant l'évaluation diagnostique et la généralisation en collège des livrets de compétences,
- Renforcer le suivi des élèves par l'établissement d'un livret de compétences inter-degrés. L'expérimentation se réalise dans un premier temps (Année 1 du projet) entre quelques cycles 3 et 6ème et doit pouvoir être généralisée à ce niveau au terme des 3 ans,
- Uniformiser les procédures de prise en charge des élèves en grande difficulté d'apprentissage pour les mises en œuvre de PPRE et/ou relevant de situations de handicaps par la mise en œuvre de PAI-PPS en cohérence avec le cadre réglementaire français,
- Mieux informer, impliquer et accompagner les parents.

Pour cet axe, les critères d'évaluation retenus sont :

- Mise en place de « livrets scolaire » cycle 3/6ème,
- Généralisation de ces livrets dans la période de trois ans,
- Evolution des commentaires portés sur les copies (référence à l'évaluation critériée et/ou à des compétences explicites),
- Mise en œuvre de pratiques d'évaluation diagnostique et formative,
- Evolution des nombres d'enseignants s'engageant dans des formations en lien avec le thème de l'évaluation,
- Mise en place de situations d'aide.

### **Axe 3 - EDUQUER LES ELEVES A LA CITOYENNETE**

- Mettre en œuvre dans les établissements de la zone Europe du Nord-Ouest les dispositifs réglementaires prévus par les circulaires nationales tenant à la représentation, à l'acquisition de l'autonomie et à la responsabilisation des élèves :
  - Conseil des enfants,
  - CVL,
  - CESC.
- Mettre en œuvre et organiser les heures de vie de classe (objectifs - contenus - modalités) afin que ces temps et lieux soient sources de débat et de responsabilisation des élèves,
- Créer des espaces dédiés d'expression et de réunion pour les élèves,
- Poursuivre et renforcer les effets engagés auprès des délégués-élèves au moins dans deux directions :
  - Promouvoir l'opération « les délégués-élèves en Europe,
  - Promouvoir un CVL de la zone.
- Mutualiser les pratiques existantes sur la note de « Vie Scolaire » afin d'harmoniser les pratiques en vue d'une meilleure lisibilité, en particulier des parents,
- Favoriser les échanges sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de projets éducatifs, avec les établissements de proximité des pays d'accueil,
- Encourager le travail sur l'environnement et le développement durable pour développer une écocitoyenneté.

Pour cet axe, les critères d'évaluation retenus sont :

- Existence des instances prévues par les textes,
- Fonctionnement des instances cohérentes avec les attendus de ces dispositifs (nombre de réunions - périodicité - contenus - compte-rendu ...),
- Nombre de projets et leur évolution dans la durée (maintien - évolution - disparition...),
- Nombre de personnes et leur identité impliquée dans les projets et évolution,
- Construction de partenariats avec l'extérieur.

## Les Axes du Projet du CFBL :

Les 4 Axes du projet	
Axe 1.	Former les élèves au plurilinguisme dans un contexte européen
Axe 2.	Accueillir et Accompagner les élèves dans leurs diversités linguistique, scolaire, et culturelle.
Axe 3.	Promouvoir un environnement épanouissant favorable à la performance scolaire et à l'éducation à la citoyenneté.
Axe 4.	Communiquer efficacement entre membres de la communauté scolaire

## Axes et Objectifs.

			OBJECTIFS
Axe 1	Former les élèves au plurilinguisme dans un contexte européen	1.1	Renforcer l'enseignement de l'Anglais et favoriser la pratique de la langue anglaise.
		1.2	Renforcer, diversifier l'enseignement de la LV2 et la pratique de la LV2
		1.3	Valider les compétences linguistiques des élèves.
Axe 2	Accueillir et Accompagner les élèves dans leurs diversités linguistique, scolaire, et culturelle	2.1	Mettre en place une liaison primaire collège.
		2.2	Mettre en œuvre une politique de soutien et d'accompagnement personnalisé.
		2.3	Permettre à l'élève de construire son parcours d'orientation.
		2.4	Favoriser l'intégration des élèves issus du système scolaire anglo-saxon.
Axe 3	Promouvoir un environnement épanouissant favorable à la performance scolaire et à l'éducation à la citoyenneté.	3.1	Développer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire de l'établissement.
		3.2	Faire de l'établissement un lieu de vie et d'apprentissages à tous les âges de la scolarité.
		3.3	Développer l'ouverture de l'établissement sur le monde extérieur.
Axe 4	Communiquer efficacement entre membres de la communauté scolaire	4.1	Développer l'exploitation des ressources - outils et contenus - numériques. Mise en place d'un ENT
		4.2	Faire que le site web du CFBL soit plus représentatif de la vie de l'établissement
		4.3	Développer des liens entre CFBL et les acteurs économiques locaux.

## Objectifs et Actions.

	<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS spécifiques pour la section secondaire</b>	<b>ACTIONS spécifiques pour la section primaire</b>
1.1	Renforcer l'enseignement de l'Anglais et favoriser la pratique de la langue anglaise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir une section internationale. (FA)</li> <li>• Intégrer dans les emplois du temps une préparation aux épreuves d'Anglais du GCSE et des examens de Cambridge.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplier les intervenants Anglophones dans les classes primaires. (FA)</li> <li>• Développer des ressources pour l'enseignement bilingue en classe primaire. (FA)</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformer le poste de coordinateur de l'enseignement des langues, en poste de «head of English studies » et en poste de coordinateur pour le département d'Espagnol.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser l'enseignement de l'Anglais en groupes de compétences. (FA)</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les échanges avec des classes britanniques.</li> </ul>	
1.2	Renforcer, diversifier l'enseignement de la LV2 et la pratique de la LV2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir une section européenne. (FA)</li> <li>• Préparer les élèves aux examens de certification DELE Cervantes fin de troisième.</li> <li>• Mettre en place un complément d'enseignement LV2 par le CNED. (FA)</li> <li>• Mettre en place des options « enseignement de l'histoire en langue anglaise » et « culture et littérature anglophone »</li> </ul>	

1.3	Valider les compétences linguistiques des élèves.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accès des élèves aux épreuves validantes (Cervantes et Cambridge) en fin de cm2 et en fin de troisième. (FA)</li> <li>Faire du CFBL un centre d'examen Cervantes. (FA)</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et mettre en place du portfolio européen des langues commun aux classes primaires et secondaires.. (FA)</li> </ul>	
2.1	Mettre en place une liaison primaire collège.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un portfolio européen des langues commun aux classes primaires et secondaires du CFBL.</li> <li>Développer la coordination entre les deux sections primaires et secondaires sur l'ensemble des matières. (FA)</li> <li>Harmoniser les pratiques d'évaluation des élèves en CM2 et 6<sup>ème</sup>.(FA)</li> <li>Mise en place de projets communs aux élèves des deux sections.</li> <li>Mettre en œuvre le Livret Personnel de Compétences pour les élèves du secondaire continuation du livret de compétence utilisé dans la section primaire. (FA)</li> </ul>	
2.2	Mettre en œuvre une politique de soutien et d'accompagnement personnalisé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé dans les emplois du temps des classes de 6<sup>ème</sup>.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des ateliers-relais pour les élèves non-anglophones.(FA)</li> </ul>	
2.3	Permettre à l'élève de construire son parcours d'orientation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre le Parcours de Découverte des Métiers et des Formations à partir de la 5<sup>ème</sup>. (FA)</li> <li>Faire du CDI un centre de ressources sur l'orientation (+relais sur le site internet).</li> <li>Faciliter la réorientation d'élèves vers le système britannique.</li> </ul>	

2.4	Favoriser l'intégration des élèves issus du système scolaire anglo-saxon.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer un livret d'accueil aux élèves venant du système britannique.</li> <li>Offrir aux familles venant du système britannique une demi-journée de présentation de l'établissement et du système éducatif français avant la rentrée des classes. (FA)</li> <li>Systématiser un entretien individuel entre le chef d'établissement et les familles.</li> </ul>
3.1	Développer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire de l'établissement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser un séjour d'intégration pour les élèves de 6<sup>ème</sup>. (FA)</li> <li>Organiser un séjour de fin d'étude pour les classes de 3<sup>ème</sup>.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des événements fédérateurs.</li> <li>Publier un « year book » chaque année pour toutes les classes et par section (primaire et secondaire). (FA)</li> <li>Organiser des assemblées régulières.</li> </ul>
3.2	Faire de l'établissement un lieu de vie et d'apprentissage à tous les âges de la scolarité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et définir ses activités, objectifs, (FA)</li> <li>Intégration des activités After-School.</li> <li>Développer l'exposition des productions artistiques des élèves au sein de l'établissement.</li> <li>Créer des espaces de récréation adaptés aux besoins des élèves (activités, points d'eau, bancs, cour végétale). (FA)</li> <li>Optimiser les flux des élèves (disposition des racks, accès aux étages)</li> <li>Créer un journal scolaire. (FA)</li> <li>Faire évoluer le règlement intérieur dans la perspective d'une meilleure communication entre les membres de la communauté scolaire. (CESC)</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un Foyer Socio-Educatif autonome géré en partie par les élèves. (FA)</li> </ul>
3.3	Développer l'ouverture de l'établissement sur le monde extérieur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multiplier la participation de l'établissement aux événements de Camden. (FA)</li> <li>Accueillir des manifestations sportives ou culturelles dans l'établissement.</li> <li>Développer les voyages scolaires à l'international.</li> </ul>

4.1	Développer l'exploitation des ressources - outils et contenus - numériques. Mise en place d'un ENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place le B2i. (FA)</li> <li>• Disposer des panneaux d'affichage électronique.</li> <li>• Expérimenter une classe « tablettes ».</li> <li>• Développer et généraliser l'utilisation des manuels numériques. (FA)</li> </ul>
4.2	Faire que le site web du CFBL soit plus représentatif de la vie de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un blog pour chaque classe primaire et pour chaque département secondaire. (FA)</li> <li>• Mutualiser l'élaboration de la lettre d'information hebdomadaire.</li> </ul>
4.3	Développer des liens entre CFBL et les acteurs économiques locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une commission marketing.</li> </ul>